



A Monsieur de Marcenay
Qui igitur utraque in re gravem, constantem, stabilem,
Par son am et tres humble hominum genere judicare debemus,
Serviteur De Marcenay
Gravé d'après l'original de J. Vernet de 18. pou. sur 23. du.



de La Brauce Ecuyer
se in amicitia præsident, Hunc, ex maxime raro
ac pene divino. Cie. de amicitia.

Cabinet de M^r de Lalive, introducteur des ambassadeurs
Paris chez l'auteur rue des vieux augustins près la rue Mont-marce.



